

- Compte CCP 4134,53 F soit 630,31 €
- Total des comptes 12607,33 F soit 1921,33 €

Comme d'habitude, les dépenses ont été liées aux frais de fonctionnement (correspondance) et aux achats de gerbes.

Cette année, elles permettront de régler les moments de détente pour les retrouvailles de l'Association : ballade en péniche le 27 après-midi, visite des femmes le 28 matin, digestifs du 27 et repas du secrétaire de l'Association des Anciens E.S.O.A. de l'E.Mi.A.T. et de l'E.S.O.A.T., Jean-Claude BACHOWSKI, lequel a pris une part prépondérante dans l'organisation du dîner du 27 qui a été une réussite remarquable ; il était notre invité.

Encore une fois, le trésorier a été obligé de rappeler aux membres à se discipliner pour régler leur cotisation. Ces oublis, car il ne s'agit que de cela, posent problème (rappels onéreux à effectuer régulièrement).

A également été abordée la question du règlement de la **cotisation en euros**. **A l'unanimité des membres présents, celle-ci a été fixée à 16 € à partir de 2002**

4 – MISE A JOUR DES CARTES

Les membres présents ont pu mettre leur carte à jour à l'aide des cachets que détiennent le secrétaire et le trésorier de l'Association.

5 – PREVISION DE BUDGET POUR LES DEUX ANNEES A VENIR

Hormis les dépenses envisagées au paragraphe III, il est prévu d'ouvrir un **site internet** pour l'Association (voir chapitre VII). En outre, **la plaquette de liaison** (voir PV de la réunion du 27 septembre 1998) sera actualisée et rééditée ; elle en a bien besoin après 5 années de bons et loyaux services, surtout pour ceux qui la consultent, la modifient, la triturent régulièrement. Après réflexion, elle sera distribuée à tous les membres, même aux abonnés sur le net, le coût de ce travail étant très abordable qu'il en soit tiré 50 ou 80 exemplaires.

L'ouverture du site et partant, son abonnement annuel, devrait coûter environ 600/700 F (100 €).

6 – DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Le rythme des réunions envisagé lors de l'Assemblée Générale de 1998 est maintenu. Afin de permettre à un plus grand nombre de membres de pouvoir rejoindre les camarades lords de la prochaine Assemblée Générale, il a été décidé de fixer un lieu de rassemblement plus central et aisément accessible quant aux moyens de transport.

C'est donc la **région parisienne** qui a été retenue pour l'Assemblée **2003**. Didier MORANDI TRARIEUX LUMIERE (MTL pour la suite) s'est engagé à nous donner un coup de main pour la préparer.

7 – QUESTIONS DIVERSES

71 – Où en est la création d'un logo ?

Toujours à l'ordre du jour, cette proposition devrait avancer avec les idées de quelques uns d'entre nous. Un rappel cependant : un logo doit rester simple (ce n'est pas un insigne) ; n'importe quel membre doit être capable de le dessiner sans difficulté : c'est le propre d'un tel insigne de reconnaissance.

72 – Création du site internet ?

Exposée par une majorité, cette idée a été retenue. MTL s'est aimablement proposé (une fois encore) de la prendre à son compte, eu égard à ses immenses possibilités dans ce domaine d'activité. Les nouvelles arriveront bientôt sur le net pour ceux (et ils sont de plus en plus nombreux) qui ont choisi ce moyen de transmission de courrier.

8 – ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration étant renouvelable par tiers à chaque Assemblée Générale d'une part, aucun membre dudit Conseil n'ayant fait part ou ne s'étant fait reconnaître pour le quitter d'autre part, deux membres ont été désignés par le sort : Patrick BARZU et Franck PÉBAÏ-ARNAUNÉ.

Un membre présent a fait part de son intention de rejoindre le Conseil : Jean-Pierre CHARMEUX. Le président en exercice a proposé de rester en fonction. Après un vote à main levée, ces deux propositions ont été agréées.

Au scrutin secret, le Conseil d'administration a choisi de constituer son bureau de la manière suivante :

Président	:	Franck PÉBAÏ-ARNAUNÉ
Vice-Président	:	Jean-Pierre CHARMEUX
Secrétaire	:	Régis DIEMUNSCH
Trésorier	:	Jocelyn CHAMERAUD
Membres	:	Patrick BARZU Hervé PAPA Philippe GINISTY

En outre, il a été décidé de désigner un vérificateur aux comptes, indépendant du Conseil d'administration de l'Association. Une fois encore, notre camarade MTL s'est gentiment proposé d'assumer cette responsabilité et en a été félicité.

L'ordre du jour étant épuisé, tous ses points ayant été abordés puis votés, le président déclare la séance levée. Rendez-vous est fixé en octobre 2003 en région parisienne.

Le secrétaire
Régis DIEMUNSCH



Le président
Franck PEBAÏ-ARNAUNÉ

